

*Questions orales*

[Français]

**M. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Je reconnais la valeur des amendements que le ministre a apporté à son programme. Le problème est le suivant: on est en train de faire payer aux agriculteurs le rattrapage sur leurs quotas.

\* \* \*

[Traduction]

**L'ASSURANCE-CHÔMAGE**

LA PRISE DES EMPREINTES DIGITALES DES EMPLOYÉS—  
DEMANDE DE PRÉCISIONS SUR LES FINS DU PROGRAMME

**M. Tom Cossitt (Leeds):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et, j'espère, une très courte question supplémentaire à ajouter à propos du programme de son ministère qui consiste à relever les empreintes d'une centaine d'employés de la CAC et de faire des enquêtes à leur sujet, comme il est exposé dans les documents confidentiels de la CAC, afin de protéger le gouvernement qu'embarrasserait la publication de certains renseignements. Le ministre pourrait-il expliquer la situation à la Chambre et déclarer si la politique du gouvernement est de faire appel à des fonctionnaires dans le but de garder confidentiels certains renseignements légitimes et de ne pas les révéler ni au Parlement ni au peuple canadien et ce, afin de protéger le gouvernement?

**L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, le député a généralement des questions concernant les piscines, ou il prend ses ébats en posant des questions; je ne tiens pas à en avoir par-dessus la tête avec celle-là. Je ne voudrais pas non plus lui donner l'occasion de faire un tas de foin avec quelques brins. Je puis donc assurer le député que j'examinerai ses allégations et les instances qu'il nous soumet, mais il me semble qu'il n'y ait guère de difficulté à obtenir des renseignements de mon ministère, légitimement ou non, tout au moins en ce qui concerne l'hon. représentant.

**M. Cossitt:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il examiner en même temps, s'il est également de la politique du gouvernement d'outrepasser les droits démocratiques des fonctionnaires au-delà des limites normales et acceptables, et si sa politique actuelle est de faire un usage abusif de la loi sur les secrets officiels pour ne pas révéler au Parlement certains renseignements pour des raisons qui, fondamentalement, sont d'ordre politique?

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, il doit y avoir là trois ou quatre questions.

**M. Cossitt:** Oui ou non, tout simplement.

[M. Whelan.]

**M. Cullen:** S'il fallait donner une réponse aussi simple, à toutes les questions du député, on n'en sortirait plus.

\* \* \*

**L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER**

LA POSSIBILITÉ D'INVESTISSEMENTS JAPONAIS DANS LA MISE  
EN VALEUR DES SABLES BITUMINEUX DE L'ATHABASCA—LA  
POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre une question qui se rattache à celles qui lui ont déjà été adressées au sujet de son voyage au Japon. Voudrait-il nous dire s'il a été question d'une participation japonaise à la mise en valeur des sables bitumineux de l'Athabasca, et, dans l'affirmative, quelles conditions ont été attachées à une telle participation?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, il n'y a pas eu de négociation d'investissement sur ce plan-là. Nous avons examiné, bien sûr, la question des investissements japonais au Canada et des diverses modalités d'accueil que nous leur réserverions, et cela a été énoncé en termes généraux dans l'accord-cadre économique signé par le premier ministre du Japon et par moi-même.

● (1500)

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT À L'ÉGARD DES  
INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il préciser dans les grandes lignes, si son gouvernement a modifié sa politique concernant les investissements en général et s'il est prêt désormais à accueillir les investissements étrangers, en particulier pour l'exploitation des sables bitumineux.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, le fait que nous les acceptions ne dénoterait aucun changement de politique quant aux investissements étrangers. Nous les avons toujours bien accueillis. Nous avons signalé que nous les acceptions seulement s'ils procurent des avantages appréciables aux citoyens canadiens. Je suis sûr que c'est également l'avis du député.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**VACANCE DE SIÈGE**

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que j'ai reçu avis d'une vacance dans la représentation parlementaire du fait que l'honorable Bryce Stewart Mackasey, C.P., député pour la circonscription électorale de Verdun, a remis sa démission. Par conséquent, j'ai transmis mon mandat au directeur général des élections lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour cette circonscription.